

Le Nayrac

Le club Sourires d'automne en balade



Pour leur sortie de septembre, les membres du Club Sourires d'automne ont pris la direction de Bort-les-Orgues. Dès leur arrivée, ils ont été accueillis au Musée de la Tannerie et du Cuir pour une visite guidée où ils ont pu découvrir cette activité créée en 1880 par Gustave Brun en annexe de sa fabrique de galoches. L'entreprise se développe au fil des années et emploiera jusqu'à 600 personnes dans les années 1960-1970. Elle fermera ses portes en 1991. Mais une association de bénévoles a souhaité que ce travail ne tombe pas dans l'oubli et a fondé ce musée où les machines servant à la fabrication du cuir sont exposées. Cette visite s'est montrée très intéressante. Après un délicieux repas au restaurant à Lanobre, direction le Château de Val. Au cours de la

Au pied de l'escalier du château de Val.

visite du site, le guide a raconté l'histoire de l'édifice où des nombreux propriétaires se sont succédé jusqu'à la construction du barrage de Bort-les-Orgues qui a inondé la vallée en 1946 et où il a bien failli être englouti. Heureusement, le niveau de l'eau est revu à la baisse et le château est sauvé. Il appartient depuis 1953 à la ville de Bort-les-Orgues. Ainsi après avoir gravi les marches des escaliers en pierre, les visiteurs ont pu admirer cette construction très bien entretenue qui domine le lac. Cette journée riche en découvertes a été appréciée par les participants qui se retrouveront les mardis 6 et 20 octobre pour les après-midi jeux et pour l'assemblée générale le mardi 3 novembre à l'Auberge Fleurie.

Politique Les sénateurs Anglars et Marc conservent leurs sièges

■ Les deux candidats sortants ont été confortablement réélus hier, devançant Alexandra Moulin (Les Écologistes, 139 voix) et Matthieu Lebrun (Parti socialiste, 128 voix).

O n les avait quittés, il y a six ans jour pour jour, à la salle des fêtes de Rodez, en pleine pandémie de Covid. Les 899 grands électeurs de l'Aveyron ont repris ce dimanche le chemin de la préfecture pour choisir, parmi 10 candidats, les deux qui deviendront sénateurs de l'Aveyron jusqu'en 2032.

Aucun séisme ni bouleversement n'était réellement attendu, et tout s'est passé comme prévu : ce sont les deux sortants Jean-Claude Anglars et Alain Marc, respectivement sénateurs depuis 2020 et 2014, qui ont été à nouveau élus.

Plutôt confortablement, avec 578 voix pour Alain Marc (Parti radical) et 547 pour Jean-Claude Anglars (Les Républicains), qui ont mené « une vaste campagne » sur le terrain, une démarche déjà effectuée lors du précédent scrutin, en 2020. En suivant, pointent Alexandra Moulin (Les Écologistes, 139 voix) et Matthieu Lebrun (Parti socialiste, 128 voix), visiblement satisfaits à l'heure de l'annonce des résultats.

Proximité et ancrage local

Derrière, quelque peu distancés, Jean-Dominique Gonzalès (Divers gauche, 68 voix), Sarah Horvath (Rassemblement national, 50 voix), Gaëtan Escorbiac (France insoumise, 26 voix), Jean-Philippe Chartier (extrême droite, 24 voix), Christophe Ro-



Monique Aliès, Jean-Claude Anglars, Alain Marc et Dominique Gombert.



18,66 % des suffrages sous cette bannière.

Dans des proportions minimes, l'extrême droite renforce elle aussi sa position locale. En 2020, seul candidat de cette mouvance, Bruno Leleu avait recueilli huit voix là où, cette année, l'extrême droite en compte un total de 74 : 50 pour Sarah Horvath (Rassemblement national) et 24 pour Jean-Philippe Chartier (extrême droite).

Pour rappel, la moitié du Sénat a été renouvelée hier au suffrage universel indirect, soit 63 départements et six sièges pour les sénateurs représentant les Français établis hors de France. Dans le détail, 882 grands électeurs aveyronnais ont voté sur les 899 inscrits. Vingt et un bulletins blancs et 24 nuls ont été comptabilisés, soit 837 suffrages exprimés.

XAVIER BUISSON

Alain Marc (Parti radical), réélu avec 578 voix, soit 69 % des suffrages exprimés. « La campagne s'est déroulée dans un excellent climat, sans invective. Nous avons ressenti chez les élus cette volonté de conserver la même façon de fonctionner. D'un point de vue plus politique, le rôle que jouera le Sénat après l'élection présidentielle sera très important, il sera un pôle de stabilité de la démocratie ».

Jean-Claude Anglars (Les Républicains), réélu avec 547 voix soit 65 % des suffrages exprimés. « Je remercie celles et ceux qui ont voté pour nous, je suis heureux d'améliorer mon score par rapport à 2020 et je tiens à mettre en avant un climat serein durant cette campagne. Je suis satisfait de ce que nous avons fait pendant six ans en termes de proximité et de traitement différencié pour nos territoires ruraux. C'est notre cheval de bataille, et on va continuer sur ce sujet ».

Alexandra Moulin (Les Écologistes), recueille 139 voix soit 16 % des suffrages exprimés. « Nous avons fait une campagne de terrain, parce que les élus ont besoin que l'on comprenne leurs préoccupations pour trouver des solutions et thématiques en avant, ce que n'ont pas forcément fait les autres. L'objectif est de continuer à faire ce travail de terrain avec les élus pour essayer de mettre en avant un diagnostic commun ».

Matthieu Lebrun (Parti socialiste), 128 voix, 15 % des suffrages. « C'est satisfaisant, d'autant que nous arrivions dans un contexte municipal qui n'était pas favorable à la gauche. Mais il s'est passé quelque chose, un vrai renouvellement des instances municipales, avec des élus beaucoup plus pragmatiques et plus proches des problématiques de terrain ».





LE NAYRAC. Journée détente pour les musiciens locaux

Les Musiciens du Nayrac se sont offerts une journée de détente. Ils avaient invité leurs conjoints ou conjointes, leurs amis (es) qui n'hésitent pas à les aider au cours de l'année. La matinée a été consacrée à la visite du Musée du Veizanès à La Capelle del Fraisse dans le Cantal, où ils ont pu découvrir un riche panorama du monde rural du XX^e siècle avec ses ateliers d'artisans, ses commerces, ses techniques agricoles... et rencontrer des personnes passionnées. Après un délicieux repas au restaurant, direction la poterie du Don où des œuvres remarquables sont exposées. Mais pas de journée sans musique... Alors les instruments sont sortis des coffres des voitures et quelques airs ont été joués sur la terrasse ombragée de la mairie du Fel, avant le retour à la maison.



LE NAYRAC. Les randonnées nocturnes sont terminées

Les randonnées nocturnes de l'été organisées par le club de gym ont réuni chaque semaine une quinzaine de participants. L'occasion pour certaines et certains de découvrir les hameaux autour du village, les chemins, les paysages et surtout de passer un moment de rencontre où les « locaux » avaient plaisir à commenter tel ou tel endroit. Pour la dernière du mois d'août, pas question de se quitter sans un casse-croûte à l'arrivée. Ainsi, de nombreuses spécialités salées et sucrées ont été partagées avant la reprise des cours de gym le lundi 7 septembre avec 2 séances animées par Estelle Arnal : à 19 h 15 pour le cours intensif et à 20 h 15 pour la gym douce.

Le Nayrac



En ce jour de rentrée, 43 élèves sont présents répartis en 2 classes avec Nathalie Binard, pour les maternelles-CP (par ailleurs directrice) et Béatrice Ginisty pour le CE-CM. Sandra Saillant-Lekervern et Philippine Raynal assurent la fonction d'Atsem, Sandrine Boitel s'occupe de la cantine et du ménage.

Le projet d'école est en lien avec l'Atlas de la biodiversité communale et le Parc naturel régional de l'Aubrac.